

29 janvier 2008

08.121
ad 07.010

Postulat du groupe socialiste

Une médiation dans le domaine de la santé

Le Conseil d'Etat est prié d'étudier l'instauration d'une médiation indépendante dans le domaine de la santé qui serait chargée de traiter les requêtes des usagers de la santé concernant les problèmes rencontrés dans le cadre de leurs relations avec Hôpital neuchâtelois, le Centre neuchâtelois de psychiatrie, les homes (publics et privés) et Nomad.

Signataires: P. Erard, M. Maire-Hefti, J.-C. Berger, L. Renzo, B. Nussbaumer, L.-M. Boulianne, M. Guillaume-Gentil-Henry, M. Debély, C. Mermet, S. Müller Devaud, B. Bois, M. Giovannini, E. Flury, C. Borel, M. Bise, O. Duvoisin, F. Montandon, A. Fischli, D. Schürch, C. Bertschi, P. Bonhôte et N. Fellrath.

Postulat accepté par 55 voix contre 48 le 30 janvier 2008.